

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

COMMUNE DE CORMERAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le trente du mois de mars à 19 heures, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, pour atteindre le quorum à l'ouverture de la séance, dans la salle du Conseil de CORMERAY sous la présidence de Julien TOUGAT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de votants : 19

Date de la convocation : 24/03/2026

**Présents :** Julien TOUGAT, Eric MARTINET, Cristina DENIS, Joël PASQUET, Marie-Line BLANCHET, Daniel RENVOISÉ, Patricia LEHOUX, Pascale PASQUET, Bertrand BRIOT, Cédric IWANCZUK, Jennifer REVELUT, Jean-Claude DELSAUT, Marc AUBRY, Christelle RENVOISÉ, Delphine BONNAMY, Gwendoline TOUGAT, Laura RABIER, Ivan BREMONT et Anthony MAUSSION.

**Absent excusé :** Aucun.

**Absents :** Aucun

Marie-Line BLANCHET est désignée comme secrétaire de séance.

**Délibération n°2026 / 017**

**Objet : Portant sur l'élection des délégués de la commune au sein du Syndicat de Vidéoprotection**

Monsieur le Maire informe le conseil que la commune est membre du Syndicat de Vidéoprotection. Il est proposé aux voix du Conseil municipal la candidature de :

2 titulaires : Daniel RENVOISE  
Eric MARTINET

2 suppléants : Bertrand BRIOT  
Anthony MAUSSION

Ont obtenu :

- Daniel RENVOISE 19 voix
- Eric MARTINET 19 voix
- Bertrand BRIOT 19 voix
- Anthony MAUSSION 19 voix

M. Daniel RENVOISE et Mr Eric MARTINET sont élus délégués titulaires et Mr Bertrand BRIOT et Mr Anthony MAUSSION sont élus délégués suppléants au sein du comité syndical du Syndicat de Vidéoprotection.

A Cormeray le 03 avril 2026

Le Maire  
Julien TOUGAT

